



S'inscrire dans l'espace public ? Approches sociologiques et géographiques des nouveaux paysages religieux

La question

La cohabitation des religions dans des sociétés européennes largement sécularisées est l'un des enjeux de société évoqués lors de la journée de consultation du 30 novembre 2007.

Dans le contexte officiellement sécularisé de l'Europe occidentale, marqué par un rapport au religieux toujours plus désinstitutionnalisé, la tolérance religieuse, le pluralisme des valeurs et la cohabitation pacifique entre diverses formes de croyances et d'investissements religieux ne semblent possibles que si ces derniers restent confinés dans l'espace privé. "Vivre ensemble" pacifiquement ne serait possible que dans un espace public aseptisé, dans lequel les signes ostentatoires de l'appartenance religieuse ou/et communautaire seraient effacés, les traces des identités particulières supprimées. Seuls l'État, la Nation, la République, en tant que biens communs, seraient ainsi autorisés à faire signes dans la cité, qui devient une "machine" à produire une seule identité, celle de l'individu-citoyen.

Or l'invisibilité des signes identitaires dans l'espace public se trouve aujourd'hui remise en cause par l'émergence de nouvelles collectivités religieuses, tout particulièrement évangéliques et musulmanes, qui réclament la possibilité d'afficher leurs signes d'appartenance. À première vue, ces formes religieuses paraissent encore marginales, en particulier lorsque l'on compare leur notoriété publique à celle dont jouissent les Églises d'État. Cependant, des études récentes confirment que l'évangélisme et l'islam constituent des modalités émergentes du religieux, appelées à jouer un rôle déterminant dans les années à venir, en Suisse comme ailleurs.

On assiste donc à l'émergence d'un nouveau rapport au religieux, qui articule plus étroitement engagement religieux, participation à la vie sociale et mobilisation politique. Un des enjeux clés de cette articulation est la lutte pour la visibilité et la reconnaissance publiques. Ce que l'on ne saurait réduire à la manifestation de rapports d'hostilité, dans la mesure où les luttes pour la reconnaissance ont le plus souvent des mobiles moraux, notamment celui qui consiste à être reconnu dans sa particularité.

Les luttes pour la reconnaissance des communautés religieuses évangéliques et musulmanes se manifestent notamment dans les différents modes d'investissement du territoire qu'elles mettent en œuvre, que ce soit par la création de nouveaux lieux de culte (carrés musulmans, minaret de Wangen, ...) ou par des formes d'occupation plus temporaire de la place publique (versets bibliques sur des panneaux publicitaires, "marches pour Jésus",...). Cette occupation de l'espace public vise à rappeler matériellement et symboliquement le lien étroit de la communauté nationale à son héritage judéo-chrétien; on comprend alors à quel point il s'agit en fait d'une véritable entrée en politique, source de controverses telles que les "affaires" des carrés musulmans ou l'initiative populaire "Contre la construction de minarets".

Il s'agit donc d'étudier à quel point la manière de "faire collectif" des communautés religieuses évangéliques et musulmanes remet en question (ou du moins reconfigure) la séparation entre le religieux et le politique, tout en mettant à plat les modes inédits d'action publique qui caractérisent cette nouvelle visibilité du religieux.



Le projet

Le projet nouveaux espaces religieux se propose de suivre deux axes de recherche:

Le premier s'efforcera de rendre compte des dispositifs matériels (minarets, carrés confessionnels, campagnes d'affichage de versets bibliques, etc.) ou immatériels (créationnisme, débat politique, manifestation de rue) sur lesquels les groupements évangéliques et musulmans misent pour obtenir davantage de visibilité publique.

Le second se penchera sur l'analyse de controverses récentes pour identifier le degré de légitimité et de reconnaissance que la parole publique permet d'accorder à certains collectifs et de nier à d'autres. On examinera comment les normes et les valeurs des communautés religieuses et des acteurs impliqués dans les controverses ont été collectivement négociées, c'est-à-dire affirmées, confirmées et nuancées.

L'approche adoptée est fondamentalement interdisciplinaire, puisqu'elle mobilise des compétences scientifiques en géographie, en sociologie (de la communication et des médias, des migrations, des religions), en urbanisme et en sciences du politique. En outre un certain nombre d'associations non académiques constituent un "groupe d'accompagnement" du projet en facilitant les contacts avec les acteurs clefs des controverses analysées, en donnant accès aux différentes communautés impliquées et finalement en contribuant à la valorisation des résultats acquis dans le cadre de journées participatives, formations de cadres associatifs, enseignants, travailleurs sociaux ou autorités communales et activités de médiation culturelle et pédagogiques.

Le transfert des connaissances obtenues à un public aussi large que possible fait partie intégrante du projet, qui vise donc à une réappropriation active de telles connaissances par une palette élargie d'associations et de communautés concernées. Outre les conférences, articles scientifiques dans des revues spécialisées de renommée internationale et la publication d'articles dans les médias, les résultats seront discutés au sein des associations représentatives des communautés concernées et auprès des autorités communales.

Le projet vise ainsi à mettre sur pied des ateliers de formation à destination de cadres associatifs, d'enseignants et travailleurs sociaux et des autorités communales, d'activités socio-éducatives à destination des autochtones (*safaris urbains*) et la production de documents didactiques (ouvrages, films, bande dessinée) permettant de donner à un public non initié un accès aux enjeux liés à l'enquête. Un séminaire de formation continue sur « Religions, société et communication » sera mis sur pied en collaboration avec la Fondation pour la formation continue universitaire lausannoise, à destination des enseignants, formateurs, professionnels des médias, de la communication et des relations publiques. Finalement, les résultats du projet de recherche contribueront à la mise en place de critères pour la reconnaissance étatique des « communautés religieuses d'intérêt public », par l'interface des « experts auprès du Conseil d'État » de l'Etat de Vaud.

Les acteurs

1. académiques

Antonio Da Cunha est professeur, directeur de l'Observatoire de la ville et du développement urbain. Ses travaux s'intéressent à la durabilité (sociale, environnementale, économique) des systèmes urbains et aux politiques d'intégration des populations fragilisées.

Laurent Matthey est chercheur à l'Institut de géographie. Il mène une étude (mandat de la Commission fédérale pour les questions de migrations) sur le rôle des associations de migrants dans la formation de l'identité et l'insertion des populations migrantes en Suisse.

Laurence Kaufmann est professeure à l'Institut des sciences sociales. Elle étudie les tensions entre privé-public, peuple-public, individu-société, quantitatif-qualitatif, pour comprendre les mutations de l'espace public.

Pierre **Gisel** est professeur à la Faculté de théologie et de sciences des religions. Il a fait des interrogations posées par le religieux en modernité l'un de ses principaux thèmes d'investigation.

Philippe Gonzalez est chercheur à l'Institut de sociologie des communications de masse, spécialiste des mouvements évangéliques. Il étudie les rapports entre politique et religion au sein de l'espace public, à partir d'une approche ethnographique et documentaire de celui-ci.

Jörg Stolz est professeur de sociologie des religions et directeur de l'Observatoire des religions en Suisse. Il étudie les effets de la pluralisation religieuse en Suisse et dans d'autres pays, les processus de sécularisation ou encore les phénomènes religieux et spirituels.

Rosita Fibbi est chercheuse au Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (UniNe) et chargée de cours à l'UNIL. Elle étudie la sociologie des migrations, la politique migratoire en Suisse et en Europe, les associations d'immigrés et les pratiques transnationales.

2. associatifs (groupe d'accompagnement)

Le **Centre intercantonal d'information sur les croyances** (CIC) a été créé suite à un audit sur les dérives sectaires commandité par le canton de Genève en 1996. *Il a pour but de réunir et de diffuser des informations sur la doctrine, l'organisation et les activités des communautés religieuses et des groupements à caractère religieux, spirituel ou ésotérique¹.*

Le **Forum suisse pour l'intégration des migrantes et des migrants** (FIMM) est l'organisation faitière des associations de migrants en Suisse. *Il a été fondé en novembre 2000 à Berne. Les communautés de plus de 50 nationalités sont représentées au FIMM Suisse par environ 300 délégué(e)s.*

L'association **Droit de Cité** (DDC) est active à Lausanne depuis 1992 et dans son agglomération depuis 1999; *elle a pour but de promouvoir l'amélioration du cadre de vie en milieu urbain, au travers notamment d'activités de médiation culturelle et d'activités socioéducatives, telles que les safaris urbains. Les safaris urbains se déroulent en deux phases. La première consiste en une visite guidée pour découvrir et lire un quartier en parcourant les rues, places, traboules et recoins d'un quartier ; la seconde est une assemblée publique pour discuter des choses vues pendant la visite et pour recueillir les avis, critiques et suggestions des habitants. Cette approche de bas en haut et ces réflexions aboutissent à des propositions que DDC s'efforce de faire valoir auprès des autorités compétentes.*

L'Arzillier – maison du dialogue interreligieux, *a pour but de construire sans confusion de doctrines et sans pressions prosélytes des ponts de convivialité entre fidèles de différentes Eglises, religions et spiritualités, entre croyants et incroyants.*

¹ les passages en italiques sont extraits des textes de présentation de chacune de ces associations ou organisation

Planification et ressources

a) Calendrier de réalisation

1	Décembre 2009	<p>Organisation et planification de la recherche</p> <p>Dispositif d'enquête et prise de contacts pour les entretiens.</p> <p>Compilation du corpus de presse, de sources secondaires. État de la littérature.</p> <p>Constitution du groupe d'accompagnement (partenaires non académiques).</p>
2	Juin 2010	Analyse et études de cas controverses sur les minarets et le créationnisme.
3	Décembre 2010	<p>Ethnographie comparée entre mouvements évangéliques et musulmans.</p> <p>Analyse et étude de cas controversée sur le carré confessionnel (Genève).</p> <p>Rapport intermédiaire.</p> <p>Réorientation éventuelle de la recherche, selon discussions avec le groupe d'accompagnement</p>
4	Juin 2011	<p>Ethnographie sur les cadres associatifs et les mobilisations politiques.</p> <p>Etude de cas controversée sur le carré confessionnel (Neuchâtel).</p>
5	Décembre 2012	Travail d'analyse. Recherches complémentaires. Séance avec le groupe d'accompagnement. Rédaction du rapport final.
6	Juin 2013	<p>Réappropriation de la recherche.</p> <p>Journées participatives de dialogue interreligieux</p> <p>Activités de médiation culturelle (safaris urbains sur les traces de controverses – aujourd'hui éteintes – liées à l'établissement de nouveaux lieux de culte, formation à destination des étudiants de la Haute école pédagogique vaudoise).</p> <p>Ateliers de formation à destination de cadres associatifs, de travailleurs sociaux.</p> <p>Bande dessinée en collaboration avec les éditions Castagniéé</p>

b) Budget total sur une période de 4 ans: CHF 488'699.60

	2009	2010	2011	2012
1. Déplacements invitations, animations	2'600.00	3'700.00	3'700.00	9'600.00
2. Autres dépenses	484.50	17'500.00	2'000.00	0
3. Salaires	78'985.50	126'903.85	146'233.15	96'992.60
Total annuel	82'070.00	148'103.85	151'933.15	106'592.60

Notes:

- Déplacements, défraiement du groupe d'accompagnement, animations scientifiques et ateliers de réappropriation
- Frais de transcription des entretiens et traduction
- Quatre assistants ou chargés de recherche à temps partiel (20% à 70%), pour un taux total de 2,1 équivalents plein temps